VILLE DE MONTELIMAR

O o O

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : VILLE DE MONTELIMAR
Adresse postale : Hôtel de Ville – Place Emile Loubet – BP 279
Localité/Ville : MONTELIMAR CEDEX
Code postal : 26216
Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques – Service de la Commande Publique
A l'attention de Monsieur le Maire de Montélimar ou son représentant
Téléphone : 04.75.53.10.74.
Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr
Adresse(s) internet (le cas échéant)
Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar.fr
Adresse du profil acheteur (URL) : http://www.montelimar.fr/

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale
Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Prestations de services de gardiennage et de sécurité lors de manifestations évènementielles organisées par la Ville de Montélimar.
Numéro de référence : 2022S0010

II.1.2) Code CPV principal

79710000-4

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte :

Prestations de services de surveillance, de gardiennage, de sécurité des personnes et de gardiennage de différentes structures et de logistique, lors de manifestations évènementielles organisées par la Ville de Montélimar.

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

100 000,00 € H.T.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23
Lieu principal d'exécution : Montélimar

II.2.4) Description des prestations :

Prestations de services de surveillance, de gardiennage, de sécurité des personnes et de gardiennage de différentes structures et de logistique, lors de manifestations évènementielles organisées par la Ville de Montélimar.

II.2.5) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation

II.2.11) Information sur les options

Option : NON.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés ci-dessous).

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.

Explication : Marché d'un montant inférieur aux seuils européens.

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au BOAMP du 26 mai 2023, sous le numéro 23-71779 et inséré sur le site internet de la Ville le 25 mai 2023.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHE

MARCHÉ N° 230042

LOT N°

INTITULÉ : Prestations de services de gardiennage et de sécurité lors de manifestations évènementielles organisées par la Ville de Montélimar.

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 7 décembre 2023

V.2.2) Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 3
Nombre d'offres reçues de la part de PME :
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3
Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : LRSECURITE
Adresse postale : 1 Rue Pierre Julien
Localité/Ville : MONTELIMAR

Code postal : 26200
Pays : France
Téléphone : 06.66.88.95.40
Le titulaire est une PME : NON
Total des points obtenus pour cette offre : 99,66/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/du lot : 100 000,00 € H.T

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : OUI

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :
La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Type de consultation procédure adaptée en application des dispositions des articles L.2123-1, R.2123-1-1°, R.2131-12-2° et R.2162-2 alinéa 2 du Code de la commande publique.
Modalités de consultation des marchés :
Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**
Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.
Valeur totale finale du marché : le montant indiqué correspond au montant global H.T. sur la durée de l'accord-cadre soit quatre (4) ans.
L'accord-cadre s'exécutera à bons de commande et pour des montants susceptibles de varier dans les limites globales de 24 000,00 € H.T. minimum et 100 000,00 € H.T. maximum.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135
Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04 76 42 90 16
Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135
Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04.76.42.90.16.
Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

11 décembre 2023

Le Maire,